
MAIRIE DE TREMBLECOURT..

8, rue de la Mairie
54385 TREMBLECOURT
Tél/Fax : 03.83.23.17.28

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2011

CONVOCATION DU 12 JUILLET 2011

Présents : Francis COLIN, Laurence DELAY, Marie-José FOURNIER, Danièle JANNEL, Laurent HILLARD, Frédéric PATARD

Excusé : Jean-Paul HECHT

Absente : Brigitte CILLA

Le secrétaire de séance désigné par le conseil est Danièle JANNEL.

Le procès verbal de la séance du 19 avril 2011 a été adressé dès les jours suivant la réunion du conseil à chaque conseiller municipal. Il sera soumis à la signature des conseillers à la prochaine séance du conseil municipal.

Point 1 (délib 14/11) : Décision modificative au BP de l'EAU

Lors de la séance du 17 juin (élections sénatoriales) la délibération de régularisation comptable a été adoptée.

Le maire propose la modification suivante :

- Compte 020 « Dépenses imprévues » : - 570,00
- Compte 1391 « Subvention d'équipements » : + 570,00

La modification est adoptée à l'unanimité.

Point 2 (délib 15/11) Approbation du Schéma de coopération intercommunale établi par M. le préfet de Meurthe et Moselle en date du 28 avril 2011 :

Après diverses informations sur les changements à venir pour le fonctionnement d'une nouvelle et importante communauté de communes du Toulouais, après débat et prise en compte de la proposition formulée par les conseillers communautaires pour l'adoption du schéma proposé par monsieur le Préfet,

le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la délibération suivante :

« Après avoir pris connaissance du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale établi par M. le préfet de Meurthe et Moselle en date du 28 avril 2011, et dans la perspective d'une fusion de la communauté de communes des Côtes en Haye avec la communauté de communes du Toulouais :

- **EXIGE EN TOUT PREMIER LIEU** la reprise de la crèche intercommunale de Manonville par la nouvelle structure intercommunale issue de la fusion des deux intercommunalités
- **APPROUVE**, cette condition étant remplie, le schéma départemental de coopération intercommunale qui intègre la communauté de communes des Côtes en Haye dans son

ensemble à la communauté de communes du Toulois, à l'exception de Martincourt qui rejoindra la communauté de communes de Moselle et Esch.

- **ACCEPTE** de reprendre, dans ce cadre de fusion, la compétence « déneigement des voies communales » actuellement assurée par la communauté de communes des Côtes en Haye, ce qui représente un effort conséquent pour la commune de Tremblecourt.
- **DEMANDE** que soit respecté le principe de solidarité clairement établi par la loi en intégrant dans le périmètre de la communauté de communes du Toulois les communautés de communes du Massif de Haye et de Hazelle.

Point 3 (délib 16/11) : Approbation de la modification des statuts du SIE de TOUL

Le SIE de Toul devient « Le syndicat mixte du Grand Toulois » :

- propose de modifier les règles relatives à sa gouvernance : 35 délégués siègeront désormais au comité syndical, dont 1 pour la commune de Tremblecourt,
- propose d'élargir ses compétences à l'apprentissage de la natation scolaire pour les élèves des classes élémentaires à partir de septembre 2012,
- propose de porter les études relatives à l'évolution des services au public et à la réalisation d'équipements structurants,
- l'adhésion de la communauté de communes du Toulois en lieu et place de ses communes membres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette modification de statuts.

A l'unanimité, il désigne M. Laurent HILLARD délégué pour la commune de Tremblecourt.

Point 4 : Nouvelle taxe sur l'électricité : taxe communale sur la consommation finale d'électricité (loi NOME décembre 2010)

Elle sera, pour les communes de moins de 2 000 hbts du ressort du syndicat départemental d'électricité, qui agit au titre de la compétence organisatrice de la distribution publique d'électricité.

Point 5 (délib 17/11) Programme de travaux proposés par l'ONF

Ce programme de travaux a fait l'objet d'une demande d'information complémentaire auprès du garde ONF : M. Pelgrin.

M. Pelgrin s'excuse d'ailleurs de son absence, il revient d'un congé maladie qui a duré 4 mois.

Sur ce programme de travaux, estimé à 6 240 € HT, il a donné les précisions suivantes :

- les travaux concernent les parcelles 13, 14, 15 16, 17 (surface totale des parcelles : 8.92 ha)
- ils consistent à faire du nettoyage et de l'aménagement (en particulier traiter les clématites)
- ces travaux sont prévus dans le programme faisant l'objet d'une subvention de 80% suite à la tempête de 1999,
- 6 240 € HT est une somme prévisionnelle. Le devis définitif nous sera adressé pour accord préalable.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition de travaux.

Dernière information donnée par M. Pelgrin : les grumes de hêtres et de chênes qui se trouvent toujours dans la forêt ont bien été vendues, un point définitif sera fait sur la vente lorsque toutes les recettes seront encaissées.

Questions diverses :

Fonctionnement de la médiathèque (délib 18/11): la bibliothécaire est absente depuis le 30 juin 2011 en raison d'un congé maladie, il a donc bien fallu fermer la médiathèque. Il s'avère que la

bibliothécaire, dont le contrat de travail se termine le 6 août prochain, ne pourra pas reprendre son activité.

Le maire propose d'ouvrir la médiathèque au mois d'août 4h le mercredi après midi et 4h le samedi après midi, ce qui n'aura pas d'incidence budgétaire puisque le congé maladie est pris en charge par la CPAM.

Pour cette ouverture, le maire propose d'embaucher Mlle Angélique Noël, domiciliée à Tremblecourt. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'embaucher sur un CDD de 8h par semaine Mlle Angélique Noël pour la période du 1^{er} au 31 août 2011.

Classement du chemin de Rosières (délib 19/11): sur demande de la DDT et pour mettre à jour notre dossier, il est proposé de modifier le classement du chemin de Rosières : le conseil municipal, à l'unanimité, procède au classement du chemin de Rosières pour une longueur de 270 mètres (précédemment 116 mètres)

Délibération de régularisation (délib 20/11): sur demande de la trésorerie de Thiaucourt et afin de rééquilibrer les comptes 040/042, Le maire propose la modification suivante :

- Compte 020 « Dépenses imprévues » : - 30,00 €
- Compte 1391 « Subvention d'équipements » : + 30,00 €

Francis Colin demande que les regards d'égouts soient nettoyés. Laurent Hillard aurait souhaité pouvoir attendre la fin des travaux agricoles et notamment de la moisson qui génère toujours d'importants apports de paille.

L'entreprise va être contactée.

Laurent Hillard, premier adjoint, a fait établir certains devis : ils seront discutés à la rentrée. Les entreprises étant généralement fermées au mois d'août.

L'ordre du jour est épuisé.

Signature des conseillers :